



COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE

« Femmes et Citoyenneté : Mixité et accès à l'espace public »

Vendredi 23 juin 2017 – Hôtel de Ville de Paris

INTRODUCTION

A partir des constats et des observations portés par les études au niveau national, l'ADRIC mène depuis 2015, un projet de capitalisation des savoirs sur l'accès des femmes et des filles à la citoyenneté, avec la volonté de **favoriser la mise en œuvre d'une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans le développement de la citoyenneté locale**, et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ce projet est mis en œuvre grâce au soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et de la Mairie de Paris.

Le présent séminaire, qui s'est tenu le vendredi 23 juin 2017 (de 9h15 à 13h00) à l'Hôtel de Ville de Paris a permis de partager les acquis de ce projet et de les approfondir. L'ADRIC a invité un ensemble d'acteur-trice-s, associatifs et institutionnels, qui œuvrent à différents niveaux en faveur de l'égalité femmes-hommes, à prendre part à cette journée d'échanges et de réflexion.

Sur 106 personnes inscrites, 73 ont pu assister au séminaire. Parmi elles : des chargé-e-s de mission, chef-fe-s de service, président-e-s d'association, coordinateur-rice-s de projet, formateur-rice-s, animateur-rice-s de proximité, chercheur-euse-s, bénévoles, agents municipaux.

Les participant-e-s représentaient les organismes suivants : collectivités territoriales, organismes d'Etat (OFII, Direction DCT), Académie de Paris, Conseil départemental, associations de lutte contre les inégalités femmes-hommes, CIDFF, etc.

OBJECTIFS

À partir d'apports théoriques, d'échanges d'expériences et de débats, les objectifs du séminaire étaient les suivants :

- Mutualiser les connaissances sur les constats et les besoins ;
- Proposer des outils et connaissances complémentaires afin d'optimiser la capacité d'agir des acteur-trice-s, associatifs et institutionnels ;
- Favoriser la mise en réseau des acteurs.

DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Le séminaire a été introduit par Hélène Bidard, Adjointe à la Mairie de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains. Dans son intervention, Hélène Bidard a souligné la volonté de la Mairie de Paris quant à la mise en œuvre d'une politique dynamique en faveur de l'égalité femmes-hommes et présenté les principaux axes de cette politique.

Dans un premier temps, deux interventions ont permis un temps d'échanges et de débats avec les participant-e-s sur l'analyse des situations rencontrées sur le terrain :

Romain Sabathier, consultant/formateur spécialiste des politiques d'égalité femmes-hommes, a présenté le rapport politique sur les inégalités sociales et sexuées (HCEfh, 2014) dont il a été le rapporteur. Ce rapport questionne notamment l'exclusion des femmes dans l'espace public et le rôle des politiques publiques. Lors de son intervention, R. Sabathier est revenu sur les principaux constats et les points de vigilances développés dans cette étude d'ampleur nationale.

Puis **Chahla Beski**, docteure en sociologie et intervenante-experte de l'ADRIC a développé les points théoriques et les acquis relatifs à la question de l'accès des femmes à l'espace public. Elle a également présenté les résultats de l'action menée par l'ADRIC sur ce sujet.

Dans un second temps, une table ronde animée par Chahla Beski, a permis de croiser les regards de plusieurs intervenant-e-s rencontrant à différents niveaux les problématiques abordées, avec un éclairage particulier sur les actions concernant les jeunes :

- **Christine Guillemaut**, Chargée de projet, Service égalité intégration inclusion (SEII), Direction démocratie citoyen.ne.s territoires (DDCT), Mairie de Paris
- **Dominique Poggi**, Sociologue, formatrice, membre fondatrice du Collectif A Places Egales, experte sur les marches exploratoires pour la tranquillité et la liberté des femmes dans les espaces publics
- **Cyrille Quartier**, Chef de service développement/ projets et formation/ réseau, CNIDFF (Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- **Sabine Salmon**, Présidente nationale de Femmes Solidaires

Ces interventions ont porté sur les constats, les besoins, et les exemples d'actions pouvant être mises en place au niveau local. Elles ont été suivies d'un temps d'échange avec la salle.

CONTENU ET ORIENTATION DU SÉMINAIRE

- I- **Constats et préoccupations : observations aux niveaux national et local ;**
- II- **Pour une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes : exemples d'action ;**
- III- **Soutenir l'accès à l'espace public et la mixité : besoins d'action et perspectives.**

I- CONSTATS ET PREOCCUPATIONS : OBSERVATIONS AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL

En revenant sur les constats établis par le HCEfh et ses préconisations pour mieux agir, Romain Sabathier a souligné les points suivants:



En 2014, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) a publié un rapport qui dresse un état des lieux des inégalités territoriales en France en matière d'égalité femmes-hommes, notamment dans les territoires urbains (quartiers de la politique de la ville) et ruraux (campagnes fragilisées, peu peuplées, isolées, et combinant des difficultés socio-économiques importantes).

Le rapport observe que **les femmes en situation de précarité sont les premières touchées par les difficultés rencontrées dans les territoires fragilisés**. Par ailleurs, l'intersection des inégalités de sexe et des inégalités sociales et territoriales, plus importantes dans les territoires fragilisés, conduit à des inégalités renforcées : **exclusion et violence envers les femmes dans l'espace public**.

L'analyse de ces phénomènes, comme le souligne le rapport du HCEfh, démontre le rôle néfaste des stéréotypes sexués qui favorise les discriminations et les violences.

Le rapport souligne l'enjeu de remédier à « une véritable double peine » pour les femmes des territoires fragilisés : alors qu'elles sont face à de plus fortes difficultés, elles bénéficient moins des politiques de droit commun par rapport aux hommes de ces mêmes territoires et des habitant-e-s des autres territoires. -> Face aux freins territoriaux, il est important de **développer des services et une information sur les droits des femmes adaptée aux besoins territoriaux**.

Ainsi, le HCEfh préconise la mise en œuvre de politiques d'égalité nationales et locales prioritairement dispensées sur ces territoires fragilisés, marqués par des inégalités sexuées, sociales, et territoriales qui se renforcent les unes les autres.

En s'appuyant sur une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes, il s'agit de soutenir une action publique visant à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes sur l'ensemble du territoire français. Elle prend en compte et interroge de manière transversale l'intersection des dimensions sexuée, sociale, et territoriale. Basée sur des diagnostics transversaux, sexués et territoriaux généraux, cette approche implique la prise en compte : d'une part des contextes locaux dans les politiques des droits de femmes (territorialisation des politiques publiques), et d'autre part des inégalités de sexe par les politiques de développement territorial. L'objectif est de mieux répondre aux besoins de tous et toutes, et d'améliorer la qualité des services publics de manière transversale dans le domaine culturel, économique, des transports, etc.

→ *Ce rapport est disponible gratuitement en ligne : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hcefh/article/rapport-egaliter-combattre#t1>.*

Dans un deuxième temps, Chahla Beski, intervenante de l'ADRIC, est revenue sur les concepts clés d'une approche analytique des questions liées à l'accès des femmes à l'espace public et a présenté les acquis d'un projet de capitalisation des savoirs réalisé par l'ADRIC avec le soutien du CGET. Plusieurs points ont été ainsi soulignés :

Le travail de réflexion commune avec les acteur-e-s œuvrant au sein du quartier de Flandre a fait émerger la problématique de l'accès des femmes à l'espace public. Des constats et observations de structures ancrées dans des quartiers prioritaires du 19^e arrondissement de Paris ont permis d'identifier les freins et de réfléchir à des pistes d'action en faveur de l'accès des femmes et des filles à l'espace public.



Cette problématique complexe est marquée par un long héritage d'inégalités de sexe construites historiquement et symboliquement sur la séparation des femmes et des hommes, les unes étant cantonnées au privé et les autres au public. Aussi, longtemps les femmes n'ont pas été reconnues comme membres de la cité : mineures devant la loi, leur accès à la citoyenneté a été tardif, et c'est seulement en 1944 qu'elles obtiennent le droit de vote. Ainsi leur présence dans l'espace public reste perçue comme illégitime quand elle n'est pas conditionnée à leur devoir d'épouse ou de mère (faire les courses, aller chercher les enfants à l'école, ..). Malgré les évolutions positives de ces dernières décennies, cette vision sexuée de l'espace public imprègne encore les mentalités et divers facteurs socioculturels et politiques peuvent la renforcer ou l'atténuer.

A ce propos, les travaux menés ont mis en exergue les faits suivants :

- **Les filles sont moins présentes dans l'espace public :** elles fréquentent moins les structures de quartier et participent peu aux séjours à l'étranger.
- **La non-mixité se traduit par une répartition sexuée** des groupes dans l'espace.
- **L'adoption des codes masculins de la virilité comme « passeport » pour l'espace public:** Les bandes de filles récupèrent les codes masculins associés à la virilité pour s'imposer dans l'espace public et participent activement aux rivalités de quartier.

L'approche analytique des faits observés a identifié les freins suivants :

- **Le poids des stéréotypes** : La domination masculine et des représentations sexuées de la femme servent à maintenir les femmes à l'écart de la citoyenneté et engendre une reproduction des images sexistes. La division des rôles sexués amène le fait que les filles disposent de moins de temps libre que les garçons car elles ont plus d'obligations (aider à la maison, s'occuper des enfants,..)
- **L'insécurité** : Le harcèlement de rue et le poids des rumeurs entravent leur liberté d'action.
- **Le contrôle sexué** : Les filles subissent d'avantage le contrôle parental et le contrôle du quartier. En outre, l'instrumentalisation du culturel et du religieux fait obstacle à la mixité car il justifie un durcissement du contrôle et participe à l'imposition d'une forme de non-mixité.

→ *En présentant ces constats analytiques, l'intervenante de l'ADRIC a souligné l'importance d'une approche intégrée de l'égalité et a présenté la plateforme capitalisant les acquis du projet : <http://adric-interculturel.com/citoyennete/>*

II - POUR UNE APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES

Afin d'approfondir la réflexion sur cette approche, les actrices et acteurs œuvrant à différents niveaux (politiques publiques, recherches, travail associatif) ont présenté leurs actions et réflexions.



Table ronde (de gauche à droite) : Chahla BESKI, Christine GUILLEMAUT, Sabine SALMON, Dominique POGGI, Cyrille QUERTIER.

- Promouvoir une démarche EGALiTER dans l'action publique, un exemple d'action menée par la Mairie de Paris

Objectif : Mettre en pratique la démarche EGALiTER

Christine GUILLEMAUT, Chargée de projet à la Mairie de Paris, a présenté l'engagement de la Ville pour une approche intégrée du genre.

Sa mission répond à un double objectif : prendre en compte le genre dans l'espace public et lutter contre les violences faites aux femmes.

Pendant une année, un groupe de travail pluridisciplinaire s'est réuni (chercheurs, membres d'association, conseil de jeunesse, conseil de la nuit, direction de la protection de l'urbanisme, de la jeunesse et des sports) pour se questionner sur « **comment les femmes et les hommes sont et/ou ne sont pas dans l'espace public ?** ». L'objectif de ce travail était de dégager des pistes d'action pour l'aménagement du territoire en intégrant la question du genre et de la mixité. A la suite de ce travail, un guide référentiel intitulé : « **Genre et espace public : les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire** » à destination des professionnels a été édité.



A l'ère de la participation, l'enjeu est de « **Faire la ville ensemble** », femmes et hommes, une ville qui, parce qu'elle aura su tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus attractive, plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous.

Ce guide identifie deux objectifs pour mettre en pratique la démarche **EGALITER** :

- En amont il est primordial de travailler au renforcement de la connaissance de l'usage « genré » de la ville : aussi la production de données sexuées (chiffres, statistiques, observations,...) est essentielle pour établir un diagnostic pertinent et objectiver les représentations de l'espace public.
- Puis il convient de combiner les savoirs des urbanistes et des acteur-trice-s sociaux- afin de penser l'aménagement urbain. L'objectif est de travailler ensemble, sur la même question du vivre-ensemble.

4 Conditions sont nécessaires pour mettre en place cette démarche :

• **Penser l'accès des filles/femmes à l'espace public comme un objectif à atteindre** : Cela permet aux professionnel-le-s et aux élu-e-s de prendre des décisions dans différents domaines d'application : éclairage et aménagement urbain, temps et déplacement, nom des rues, etc. Intégrer un critère de « genre » explicite dans tous les appels à projets/appels d'offres. Mettre en place le concept « d'éga-conditionnalité » afin de conditionner les financements publics à des critères d'égalité : par exemple en étudiant de plus près l'accès aux activités sportives (football) ou les équipements publics (city-stades) fréquentés à quasi 100% par les garçons.

• **Les budgets** : À l'échelle de la Ville, il s'agit d'établir un « budget genré » concernant les aménagements, rénovations, et installations urbaines, en fonction de leur utilisation par les hommes et les femmes. A l'échelle nationale, Romain Sabatier préconise de cibler des crédits en direction des femmes des territoires fragilisés, via l'adoption de budget dédié à la thématique de l'égalité femmes-hommes. Garantir l'accès aux droits et aux services publics pour tous et toutes est un élément essentiel pour ne pas enrayer le développement de ces territoires.

• **Etablir la parité femmes-hommes** : Travailler sur la représentativité de la mixité par les professionnels sociaux, institutionnels, politiques afin de rendre effectifs les principes d'actions et d'assurer la présence des femmes au sein des lieux de décision et des jurys.

• **Donner la parole aux femmes en organisant la participation de manière adéquates (horaire, modalités, prise de parole)** : par exemple en organisant des marches exploratoires de femmes afin de restituer aux femmes la parole qui leur a été confisquée et afin d'améliorer la participation des habitantes.

Pour aller plus loin : <http://www.paris.fr/actualites/la-ville-de-paris-devoile-le-premier-guide-referentiel-sur-le-genre-l-espace-public-4138>

- Mon quartier à des « elles », un projet piloté par le CIDFF du Limousin

Objectif : Reconnaître le potentiel d'action des habitant-e-s et des acteur-trice-s locaux.

Faire participer les femmes à des temps de réflexion et d'action pour le changement, de manière collective, cela permet de rendre les femmes actrices de l'amélioration de leur cadre de vie.



*Cette action a été présentée par **Cyrille Quartier**, Chef de service développement/ projets et formation/ réseau du CNIDFF.*

Le CIDFF est une association qui est engagée depuis 40 ans dans l'accès aux droits des femmes et des familles et l'égalité entre les femmes et les hommes.

De juillet 2015 à décembre 2016, Le CIDFF du Limousin a accompagné un groupe de femmes issues des différents quartiers de Limoges pour évaluer les opportunités offertes, ou non, aux femmes en termes d'autonomie, de déplacement, de participation à la vie sociale, de prise de parole dans les quartiers via les services de proximité proposés, l'aménagement urbain et la configuration des lieux de vie.

Le projet a permis :

- Que **les femmes qui y participaient gagnent confiance en elles**
- De **revaloriser l'estime que les femmes avaient de leur quartier**
- De leur **permettre de prendre plus de place dans l'espace public et citoyen**

Dès le début de l'action, les femmes du quartier ont souhaité faire connaître les conclusions des observations. Cela s'est traduit par la publication du journal " Nos quartiers ont des Elles ". Ecrit par les femmes avec l'appui du CIDFF, ce 4 pages trimestriel est diffusé par les habitantes auprès de tous les partenaires des quartiers, des bailleurs sociaux, des institutions et des élu-e-s. Il est également téléchargeable sur le site internet du CIDFF.

Pour mener à bien ces actions, notamment l'impression du journal, les femmes du groupe ont sollicité le Fonds de Participation des Habitants. Au-delà du financement de leurs actions, le but était bien évidemment de **permettre à ces femmes d'être plus d'autonomes dans leurs initiatives**. En effet, elles ont dû mobiliser et approfondir des compétences transverses telles que :

- **Apprendre à présenter un projet** de façon construite, à l'oral et à l'écrit
- **Rassembler les documents nécessaires à la constitution d'un dossier de demande**
- **Faire réaliser des devis et constituer un budget simple**
- **Défendre leurs projets** devant un comité d'attribution et la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire, chargée de l'attribution du FPH.

Ce projet a permis de dégager les idées permettant d'améliorer les quartiers et favoriser la participation des femmes à la vie collective locale : conseils citoyens, création d'associations. Dans le cadre de la restitution, les femmes ont réalisé une exposition intitulée " **Mieux vivre avec " Mon quartier a des Elles "**". En parallèle un temps de restitution a été organisé avec l'appui de la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire (qui est aussi intervenue en amont de l'action pour mobiliser l'intérêt des acteurs politiques locaux sur cette action).

Pour aller plus loin : <http://limousin.cidff.info/nos-services/education-et-citoyennete/p-35/exposition-mon-quartier-a-des-elles/even-209.html>

- Les marches exploratoires & l'opération Villes Vie Vacances

Objectif : Œuvrer à la déconstruction des stéréotypes pour lutter contre la naturalisation des comportements de genre et leur donner accès à leur droit à la ville.

Par-delà les différences physiques, la vulnérabilité peut renvoyer à une socialisation différentielle, c'est-à-dire une construction sociale spécifique des individus selon qu'ils sont de sexe féminin ou masculin. Dans l'espace public, les femmes font l'objet de contraintes normatives plus fortes : horaire de sortie, lieux à éviter, codes vestimentaires et comportementaux à adopter, la vulnérabilité ressentie et le sentiment d'insécurité sont en partie le fruit d'un conditionnement.



***Dominique Poggi**, sociologue, a présenté deux travaux complémentaires : les marches exploratoires et l'opération « Ville Vie Vacances ».*

Ces actions, qui ont été menées dans les quartiers de la politique de la ville, s'inscrivent dans le cadre du droit comme notion juridique, mais aussi sociale. **Le droit à la ville, droit citoyen fondamental, c'est le droit de participer à l'aménagement urbain et c'est le droit de circuler librement à toutes heures, en toute sécurité, et pour toutes sortes d'activités.**

Des diagnostics de proximité avec les acteurs locaux, des observations, des études sociologiques ont révélé que les femmes ont des pratiques et des stratégies de contournement dans l'espace public. L'éducation familiale ainsi que les différents outils de socialisation, renforcés par le harcèlement urbain, donne aux femmes et aux jeunes filles le sentiment que leur présence dans l'espace public est illégitime. En plus de la contrainte de temps et d'argent qui limite leurs accès, la peur de « la réputation » empêche les filles (et certaines femmes) de s'inscrire dans l'espace public où les hommes sont majoritaires. Enfin la construction sociale des rôles masculins/féminins et les stéréotypes sexués (fortement ancrés dans les mentalités) contribuent à une vision genrée de la société qui renvoie les femmes à la sphère privée et limite leur liberté dans l'espace public.

Les marches exploratoires ont pour objectif de faire évoluer ces situations ; elles accompagnent les habitantes qui réalisent un diagnostic assorti de préconisations ; diagnostic qui est ensuite présenté

aux décideurs locaux, élu/es et services de la ville. Ces marches visent à donner la parole aux femmes, à valoriser leur point de vue, et à connaître leurs besoins ; ce sont aussi des outils indispensables qui permettent aux femmes de **se « déconditionner » collectivement**, d'être une force de proposition auprès des décideurs, et de se réapproprier l'espace public.

Cette action se déroule en 4 étapes : La **préparation**, avec une cartographie sociale et symbolique du quartier, la **réalisation des marches** (suivi d'un débriefing) **l'élaboration d'un rapport** et la **présentation du travail réalisé aux élus**, bilan et les propositions. Avant cette présentation, une séance préparatoire fournit aux habitantes des outils pour la prise de parole en public et la gestion du trac.

Selon D. Poggi, la mixité ne se décrète pas mais se construit « chemin faisant » : tendre vers la mixité est un processus long qui nécessite un travail de sensibilisation auprès des différents publics (animateurs, parents, jeunes), et nécessite le soutien des structures de proximité volontaristes. Ainsi **œuvrer auprès des acteurs locaux par des actions de sensibilisation et de formation sur l'importance de la mixité permet de déconstruire les stéréotypes.**

Pour illustrer son propos, D. Poggi a présenté le cas du mode de recrutement des jeunes des quartiers politique de la ville pour les séjours « Villes, Vie, Vacances »¹. Alors qu'il a été constaté que les séjours de vacances sont des espaces privilégiés pour travailler sur la mixité filles-garçons, du fait de l'éloignement de l'environnement familial, on observe que les filles y participent peu.

En s'intéressant aux modalités de recrutement des participants, il a été constaté qu'un premier frein se joue dans l'accès à l'information : les animateurs interpellent les jeunes dans la rue pour leur proposer des activités, alors que les filles sont minoritaires dans l'espace public, (« elles ne tiennent pas les murs »). Deuxièmement, en plus d'être moins informées, elles subissent un contrôle plus fort de la part de leurs parents qui craignent notamment la promiscuité sexuelle en cas d'activités mixtes.

Pour enrayer cette situation, **travailler directement avec les familles permet de mieux informer les jeunes filles et d'instaurer une relation de confiance avec les parents.** D'une part en sensibilisant les parents sur l'importance des activités de loisirs et d'autre part en travaillant avec eux sur leurs besoins concernant l'encadrement de leurs enfants, notamment en les faisant participer à l'élaboration des règles de vie du séjour.

D'ailleurs de manière plus large, pour impulser l'égalité filles garçons dans l'accès aux activités, les structures d'animation doivent mettre en place une **démarche proactive d'identification des freins et de recherche de solutions pour favoriser la mixité de sexe en répondant aux besoins immédiats des filles/femmes.** Par exemple, si peu de filles viennent aux activités parce qu'elles doivent garder leurs petits frères et sœurs, mettre en place une garderie est un levier efficace pour les faire participer aux activités de loisirs !

Quelques pistes d'action : Identifier les freins, rappeler que les jeunes filles ont droit aux loisirs, transmettre et valoriser les savoirs entre les professionnels, proposer des activités attractives, travailler sur la confiance avec les parents.

Pour aller plus loin : <https://aplacesegales.wordpress.com/les-marches-exploratoires>

1 Voir la recherche-action : « Pour qu'activités de loisirs riment avec égalité »

- Agir en faveur de l'égalité femmes –hommes dans le sport, un projet de Femmes Solidaires

Objectif : Valoriser la pratique sportive des filles et des femmes

Les éducateurs constatent que la mixité s'instaure plus difficilement dans les activités sportives que dans d'autres activités. Parmi les causes avancées : les représentations sexuées et le contrôle social (parents, quartier). Cependant les constats de terrain ont montré que les filles participent davantage à une activité sportive lorsqu'elle est encadrée et sur inscription. À l'inverse, elles investissent très peu les terrains en accès libre, associés à un danger car tout le monde y a accès. Aussi, comment favoriser l'accès des filles à la pratique sportive ?



Sabine Salmon, présidente de l'association Femmes Solidaires, a présenté une recherche-action intitulé « A la télé pas de filles hors-jeu » débutée en 2011.

Femmes Solidaires est un mouvement féministe, laïque, d'éducation populaire qui s'engage pour faire reculer toutes formes de discriminations et développer une éducation non sexiste et non violente.

Leur projet est parti d'une question toute simple, à savoir « **Pourquoi une fille a du mal à s'identifier à une sportive de haut niveau alors que les garçons y arrivent très jeunes ?** ». Très vite, la réflexion s'est orientée sur la **question de la représentation des femmes dans la pratique sportive**, et c'est en majeure partie parce que les événements sportifs féminins sont très peu retransmis dans les médias que peu de jeunes filles s'identifient à des sportives. Cette sous-représentation est liée à un décret audiovisuel qui impose la retransmission des événements sportifs majeurs, qui sont majoritairement masculin comme le foot, Roland Garros, le Tour de France, etc.

Face à cette situation, **l'association a mené des actions pour inciter les jeunes filles et les femmes à investir ce domaine**, que ce soit en tant que pratiquante, arbitre, juge ou encore administratrice et pas seulement accompagnatrice. Par leur campagne menée au niveau national "*Pas de filles hors-jeu à la télé*", elles ont contribué avec d'autres instances, à faire **émerger le sport féminin de haut-niveau à la télévision**.

De plus, grâce aux antennes Femmes Solidaires, présentes dans de nombreuses villes de France, l'association a organisé des débats réunissant des membres d'associations sportives et des représentants politiques. Cette action qui s'est menée sur le long terme a permis de faire bouger les lignes des municipalités, notamment en terme de **propositions d'activités sportives plus variées**, ou

encore concernant la question des représentations de la mixité dans les équipes d'encadrement des activités.

Sabine Salmon a pu souligner que le sport, qui semble être un sujet a priori plutôt consensuel, permet finalement de manière transversale de réfléchir sur les différentes inégalités sociales (économique, culturelle, genre, ..).

Pour aller plus loin : <https://www.femmes-solidaires33.org/Donner-des-ELLES-au-sport> <https://www.femmes-solidaires.org>

III/ PISTES DE TRAVAIL POUR FAVORISER LA MIXITE DANS L'ESPACE PUBLIC.

Les diverses interventions et les échanges menés avec la salle ont permis d'identifier les enjeux et les besoins prioritaires en faveur de l'accès des femmes à l'espace public :

- 1. Faire de l'égalité filles-garçons un objectif professionnel transversal :** Bien que l'égalité femmes-hommes fasse largement consensus dans les milieux professionnel-le-s, elle n'est pas toujours intégrée dans les moyens d'actions. Cette situation ne leur permet pas d'avoir une lecture claire des moyens mis en œuvre, ni d'intégrer la formation à l'égalité femmes-hommes dans les parcours professionnels.
- 2. Promouvoir la mise en réseau des acteurs :** décloisonnement et coordination des outils théoriques et pratiques.
- 3. Intégrer la mixité aux objectifs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes :** Sensibiliser les professionnels de terrain à l'importance de l'accès à la citoyenneté pour favoriser l'accès à l'emploi ; Développer l'accès aux loisirs culturels et sportifs est un levier d'intégration important pour faire accéder les filles à la citoyenneté. Cela permet aux filles de développer un capital culturel et social, capital qui pourra être réinvesti plus tard dans l'accès à l'emploi.
- 4. Articuler la mixité et la non-mixité :** Envisager la non-mixité comme préalable à la mixité dans certains contextes.
- 5. Croiser la mixité sociale et la mixité femmes-hommes.**
- 6. Déconstruire les clichés sexistes et transformer les mentalités :** il est important de faire ce travail non seulement auprès des jeunes, mais aussi auprès des intervenant-e-s sociaux et des parents. Concernant les jeunes, il est utile d'accompagner le travail de déconstruction des représentations sexuées par un travail sur l'autonomie afin de leur permettre de se construire comme des sujets-acteur-e-s. Les professionnels doivent veiller à ne pas renforcer les clichés sexistes. Un exemple : rappeler à l'ordre une jeune fille en raison de son comportement trop « masculin », et non sur le devoir de respect et de vivre-ensemble. Il est nécessaire de travailler avec les parents, et notamment les pères, pour étendre la liberté des filles. Un des enjeux réside dans une répartition équilibrée des tâches domestiques.
- 7. Penser la déconstruction des stéréotypes** dans la promotion de l'accès des filles à la citoyenneté comme processus sur le temps long/pérennité des actions.

8. **Déconstruire l'instrumentalisation du culturel et du religieux** : la référence à la religion et/ou à la culture sert souvent à justifier le sexisme et la discrimination envers les filles. Il est nécessaire de ne pas céder à ces stratégies d'instrumentalisation idéologique et politique, tout en approfondissant les actions sur l'égalité femmes-hommes. Une articulation dynamique entre la laïcité, les droits humains et l'égalité de sexe permet d'agir plus efficacement dans ce domaine.
9. **Travailler avec les parents** : De nombreux parents sont en demande d'un cadre éducatif avec des professionnel-le-s de confiance, en particulier pour les filles. Au cœur de cette peur, la question de l'interdit sexuel. Pour répondre à ces angoisses, il est nécessaire que les professionnels communiquent avec les parents pour leur expliquer les projets des structures et construire une relation de confiance. Il est nécessaire que les professionnels comprennent les craintes des parents pour établir la confiance, puis la nourrir en continu. De plus un travail sur le long terme avec les parents permet de réfléchir au rôle de l'égalité dans la protection des filles contre les violences. Il est important de faire prendre conscience aux adultes que l'éducation sexuelle et l'acquisition de la liberté permettent aux jeunes de comprendre que leur corps leur appartient, et que nul n'a le droit d'attenter à leur intégrité physique. Ce savoir protège les filles.
10. **Développer une politique plus incarnée** : sanctions, critère de genre, auto-évaluation des structures.

Pour aller plus loin : www.adric-interculturel.com/citoyennete/

Présentation
Mixité et espace public
Emploi des femmes
Agir pour la mixité et l'emploi
Pour aller plus loin ▼

Ce site vous propose :

- des données sur l'emploi des femmes dans les quartiers prioritaires et la mixité dans l'espace public local,
- des constats partagés par les actrices et acteurs de terrain sur ces questions,
- des pistes et des exemples d'actions pour favoriser l'accès à

Origine du projet



En 2014, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) publie un rapport qui met en évidence le lien étroit entre fractures territoriales et inégalités sociales et sexuées. Parmi les leviers pour travailler sur ces questions, le rapport identifie la lutte contre les discriminations, les ségrégations, l'isolement et les violences.

Forte...

Livret "Espace public"

